

ve trois de ses actes aux Archives de Québec et ce sont les plus anciens qui y soient déposés, à part la prise de possession de la seigneurie de Beauport, en 1635.

Les deux premiers portent la date du 3 février 1637. Ce sont des prises de possession par divers censitaires dans la seigneurie de Beauport, entre autres la prise de possession du fief du Buisson par Zacharie Cloutier. La dernière minute de Lespinasse, datée du 29 juin 1637, est un acte de concession par Robert Giffard à Noël Langlois, dans sa seigneurie de Beauport. Dans ces documents, Lespinasse prend la qualité de commis au greffe. M. Sulte dit que Lespinasse, notaire à Québec en 1637, paraît avoir fait un acte en 1641 (*Histoire des Canadiens-Français*, II, p. 81). Le dossier Lespinasse déposé au greffe de Québec, ne contient que les trois pièces citées ici.

Lespinasse paraît avoir abandonné de bonne heure sa position de commis au greffe, pour s'occuper exclusivement du métier d'arquebusier, ce qui devait le mieux payer dans un pays où tout le monde vivait pour ainsi dire sans cesse sous les armes. Il se maria le 30 novembre 1662, à Québec, avec Jeanne de Launay, fille de Louis de Launay, docteur en médecine (contrat de mariage de Jean Lespinasse, armurier, au greffe d'Audouart, le 8 octobre 1662). Dans son contrat de mariage il est qualifié d'armurier ; une entrée faite au registre des délibérations du Conseil Souverain du 11 octobre 1664 [vol. I, p. 284] lui donne le titre équivalent de Mtre arquebusier. Mgr Tanguay lui donne la particule nobiliaire et l'appelle Jean de Lespinasse. Quoique ses actes, d'une belle écriture gothique, nette et déliée, soient signés Jean Lespinasse, tous les documents du temps disent, en effet, Jean de Lespinasse.

Dans une énumération des titres ayant appartenu à Jean Nicolet, on trouve cette entrée :